



Rapport confidentiel relatif à l'enquête

I. Introduction et champ d'application de l'enquête

II. Contexte de l'enquête

a. Témoins et preuves

Les individus suivants ont été interrogés :

Nom du témoin	Rôle/Fonction	Date de l'entrevue

Les témoins ont été prévenus qu'ils ne devraient en aucun cas interférer avec l'enquête ou tenter d'influencer d'autres témoins. Les témoins ont également été prévenus qu'en vertu des politiques régissant l'organisation, ils étaient tenus de ne pas engager de représailles. Les déclarations des témoins n'ont pas été enregistrées (enregistrement audio). L'enquête a été poursuivie avec la conviction que les témoins useraient de bonne foi. Au besoin, la crédibilité des témoignages a dû être établie.¹

b. Documents

Pièce jointe	Document
1.	
2.	
3.	
4.	

c. Politiques, normes et lois

À l'occasion de cette enquête, il nous a été demandé de ne faire que constater les faits. Par conséquent, nous n'évaluerons pas si des politiques ou des lois correspondant à l'objet de la plainte ont été violées.

d. Normes appliquées en matière de preuve

Prendre des décisions en estimant la « prépondérance des probabilités » signifie que les preuves accumulées d'un côté l'emportent ou sont plus pertinentes que les preuves assemblées de l'autre.

¹Nous avons considéré et donné l'importance qu'il convient aux informations qui pourraient être considérés comme des oui-dire lors de procédures judiciaires.

e. Chronologie

Le tableau suivant rapporte des dates approximatives et les heures auxquelles, selon le plaignant, les incidents ayant trait à l'enquête ont eu lieu.

Chronologie		
Date	Heure	Description de l'incident

III. Contexte factuel

a. Le plaignant

b. Le défenseur

IV. Les allégations

a. La plainte

b. La réponse du défenseur

c. Les déclarations des témoins

V. Analyses et conclusions

J'ai établi mes conclusions en utilisant les normes relatives à la prépondérance des probabilités. Pour ce faire, je me suis demandé ce qui, d'après les preuves obtenues au cours de mon enquête, avait, à mon avis, le plus probablement eu lieu. Il s'agit d'une évaluation qualitative, et non quantitative.

{présenter les conclusions}

Par conséquent, d'après ce qui est mentionné ci-dessus, il est conclu en vertu de la prépondérance des probabilités que●.

Cela conclut l'enquête.

[Nom de l'enquêteur]